

Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion plénière du lundi 27 juin 2022, à 17 heures, salle du Conseil municipal de la mairie rénovée.

Présent(e)s : Messieurs Nebel, maire de Bléré, Bouvier, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière, Goetgueluck, conseiller délégué : patrimoine, voirie, bâtiments, travaux, urbanisme.

Les membres de l'Assemblée des Sages à l'exception des membres ci-dessous désignés.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames Dufraisse et Martin, conseillères municipales, Mesdames Baby, Deniau et Guillemot, Monsieur Blondron, membres de l'Assemblée des Sages.

Ordre du jour :

1- Signature du règlement intérieur

Le règlement régissant le fonctionnement de l'Assemblée des Sages qui a été remis à ses membres il y a un an a été approuvé par ceux-ci mais n'avait pas été signé. Monsieur Berland demande aux membres de bien vouloir le signer aujourd'hui.

2- Approbation du compte-rendu de la réunion de l'Assemblée des Sages du 11 avril 1922

Certains membres déclarent ne pas l'avoir reçu. Monsieur Berland demande que chacun lui adresse un message dès réception de l'envoi du compte rendu (bien vérifier dans les spams).

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3- Intervention de Monsieur Bouvier et de Monsieur le Maire

Locaux de la mairie :

Petit mot d'accueil de Monsieur Bouvier dans les locaux rénovés de la mairie. Une visite de l'ensemble des locaux sera prévue pour les Sages. Monsieur Bouvier déclare qu'il reste quelques « calages » à faire notamment en matière d'équipement matériel (la mairie n'a pas encore reçu les sièges commandés pour la salle du Conseil) ou informatique (éclairage ou écran de projection vidéo de la salle du Conseil).

En ce qui concerne l'ensemble des locaux, le rez-de-chaussée et l'accueil ont été réaménagés et agrandis pour offrir plus de sécurité pour le personnel et plus de confidentialité pour les démarches administratives. Les deux étages du bâtiment ont été complètement rénovés, avec des bureaux plus fonctionnels et deux nouvelles salles de réunion. L'isolation du bâtiment a été effectuée ainsi que la mise aux normes en matière de moyens informatiques. Extérieurement, les volets ne seront pas repeints mais le cadran de l'horloge sera remplacé pour le rendre plus lumineux. Quant à l'ancien mécanisme horloger, il sera réparé sur le budget 2023 et un devis a été demandé à cet effet.

A cause, en particulier, des surcoûts dus aux augmentations des prix des matériaux, le coût des travaux estimé à 800 000 euros a atteint près de 1 million d'euros HT. De plus, il faudra envisager, dans les 5 années à venir, des travaux urgents de couverture dans le corps principal du bâtiment.

Les bâtiments modulaires situés sur le parking seront enlevés à partir du 28 juin.

Travaux de groupe :

Un appel est fait aux bonnes volontés pour étoffer le groupe de travail sur les hameaux qui ne comporte que 4 personnes. Monsieur Henri Beaugé se porte volontaire.

En tant qu'ancien directeur de collection, Monsieur Bouvier évoque la difficulté d'un travail de groupe surtout lorsque celui-ci doit aboutir à la publication des textes par la mairie. Il insiste sur le fait, d'une part, que le responsable de l'équipe doit être précautionneux de respecter le plus possible les écrits des auteurs et, d'autre part, que chacun doit accepter les révisions et corrections de ses écrits. En dernier ressort, ces textes lui seront envoyés avant publication ainsi qu'au Président James Berland.

Il rappelle, par ailleurs, que des animateurs de groupes ont été prévus dans le règlement intérieur et, qu'à ce jour, ils sont les suivants :

Groupe « Hameaux » (5 personnes : Mesdames Deniau et Malveau, Messieurs Beaugé, Dessaignes, Robineau). L'animatrice : Madame Malveau

Groupe « Sécurité des biens et des personnes » (7 personnes : Mesdames Narbonne, Petitbon et Viou, Messieurs Diévert, Dupont, Gaudion et Laurençon). L'animatrice ; Madame Viou.

Monsieur le Maire souhaite le bonjour aux membres de l'Assemblée et les invite à poser pour la photo de groupe réalisée par Madame Rousset, correspondante du journal « La Nouvelle République ». Il précise, par ailleurs, le retour « très positif » des articles sur les hameaux dont les habitants se sentent ainsi valorisés.

Les activités en cours

- Parcours touristique :

Monsieur Bouvier indique, qu'en compagnie de Madame Péguin, responsable du service périscolaire, il a présenté devant le Pays Loire Touraine le projet du parcours touristique jumelé à celui d'un parcours d'orientation pour enfants et que ceux-ci ont été acceptés. Par un courrier du 13 juin dernier, une subvention Feader (européenne), d'un montant de 10157,61 euros, a été octroyée à la commune pour la réalisation de ces deux circuits.

Avant de commander les panneaux, il reste à déterminer sous quelle forme se feront les supports (chevalets ou plaques à apposer) et, pour cela, des rendez-vous seront pris avec les propriétaires privés pour définir, avec eux, les emplacements exacts de ces supports (Messieurs Bouvier et Berland, et Madame Malveau).

Par ailleurs, Monsieur Bouvier envisage de réintégrer dans le parcours le lavoir et la loge de vigne et de rajouter un panneau pour le site de la fonderie et un autre au niveau de la propriété de La Grisolette.

- Les hameaux de Bléré :

Le travail sur le hameau du Vau, effectué par Monsieur Robineau et Madame Malveau, est terminé et pourra faire l'objet d'une prochaine publication. Monsieur Dessaignes, quant à lui, précise que les recherches sur le hameau des Vallées sont en cours mais bien avancées.

- Sécurité des biens et des personnes :

Madame Viou a mis des documents d'information sur ce sujet à la disposition des membres de l'Assemblée des Sages.

Elle précise qu'en matière de démarchage, des contacts ont été pris avec la gendarmerie mais sont en attente de réponse. Il en est de même en ce qui concerne la vigilance à observer quant à l'utilisation des téléphones portables.

Le groupe de travail continue à préparer des fiches sur ces sujets. Lorsque toutes les informations auront été réunies elles pourront faire l'objet d'un encart détachable dans le bulletin municipal.

Un recensement des défibrillateurs relevant de la commune a été effectué. Ceux installés dans des espaces privés ne pourront être mentionnés qu'après autorisation des propriétaires des lieux. Le problème reste posé de l'accès aux appareils quand les bâtiments sont fermés.

Formation aux premiers secours : des contacts ont été pris avec les pompiers pour des formations de durées et de tarifs divers. Un stage de « Sensibilisation aux gestes qui sauvent » d'une durée de 2 heures pour un tarif de 200 euros pour 10 personnes pourrait être budgété par la commune et proposé aux Sages et au personnel communal.

Inaugurations prévues et à venir :

- Mairie : 9 juillet à 11h ;
- Salle Guimard : 23 juillet à 11h (Le texte figurant sur le panneau pourra être illustré avec un portrait d'Hector Guimard ainsi qu'un visuel d'une de ses réalisations d'entrées de métro) ;
- Vestiaires du foot : a programmer en même temps qu'un match ;
- Centre socio-culturel : malgré des problèmes d'approvisionnement et la nouvelle découverte d'amiante les travaux avancent correctement.

Projets :

- Fonderie : les nouvelles données relatives à la pollution ont été reçues et doivent être interprétées. Monsieur le Maire participera à une réunion préparatoire à la préfecture le 30 juin prochain avant la restitution publique qui aura lieu dans la salle des fêtes de La Croix-en-Touraine, le 6 juillet.

Par ailleurs, si la demande de subvention ADEME est acceptée, il faudra lancer les travaux de dépollution afin de dépenser les crédits avant la fin de l'année 2024.

- Territoire Zéro chômeurs

L'audit est passé et la mairie est maintenant en attente de la réponse à sa candidature qui doit être évaluée le 30 juin prochain. C'est le ministre du Travail qui validera celle-ci.

Questions diverses :

Monsieur Berland intervient concernant les trois sujets mentionnés ci-dessous :

- Bureau de poste :

En raison des restrictions d'ouverture du bureau, Monsieur le Maire doit envoyer un courrier. Seule agence existant actuellement dans la Communauté de communes, la mise en place d'un point relais ne réglerait pas la question de la banque postale.

- Centre éducatif fermé

Une visio-conférence entre le responsable du Centre de Bléré (Monsieur Zennou) et le maire de Savernes (Monsieur Leyenberger) est prévue en mairie le 5 juillet à 15h. Ce rendez-vous est à confirmer.

- Bois de la Taille Saint-Julien

Suite à une pétition des riverains au sujet du mauvais entretien du bois il n'y a aucune nouvelle information de la part du responsable des espaces verts.

Tour de table :

Madame Narbonne évoque le manque de propreté dans la ville et de fleurissement de la mairie. Monsieur le maire déplore les incivilités commises quotidiennement et signale que les agents publics récupèrent jusqu'à 500 kilogrammes de déchets par jour.

De nombreuses interventions des membres de l'Assemblée concernent les problèmes de circulation et de stationnement dans Bléré : rues barrées ou encombrées (Monsieur Dievert), stationnement sur trottoirs ou emplacements réservés (Mesdames Viou, Decaux et Narbonne), manque de visibilité devant la piscine (Monsieur Beaugé), vitesse excessive (radar pédagogique (Monsieur Gaudion), problèmes de signalisation au niveau du collège ou hauteur non réglementaire des panneaux (Mesdames Narbonne et Petitbon).

En réponse à une demande de Monsieur Dessaignes, Monsieur le Maire indique que la fibre est prévue à Bléré en 2023. Il précise également à Monsieur Dupont que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 16 pour clôturer les fêtes du Cher.

Pour répondre à Madame Malveau qui demande si la mairie peut envisager de prendre des mesures pour limiter la prolifération des chats sauvages (campagne de stérilisation des chattes) Monsieur le Maire le maire dit s'en occuper.

La prochaine réunion plénière est prévue le 12 décembre 2022.

La séance est levée à 19h et un pot d'inauguration de la mairie est offert aux membres de l'Assemblée des Sages.

Le Président :

James Berland

La Secrétaire de séance :

Régine Malveau

PS :

Mardi 28 juin, Monsieur le Maire a été informé que le territoire de Bléré était habilité pour créer une Entreprise à But d'Emploi dans le cadre de **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée**. L'été va être consacré à la signature de conventions avec des partenaires financiers et à la préparation de l'ouverture de l'entreprise « La Boite d'À Côté ». Celle-ci est prévue pour la mi-octobre.